

Mal-être : cette autre crise qui ronge les pharmaciens

Un sondage de l'Union nationale des pharmacies de France (UNPF) révèle le profond mal-être de nombreux pharmaciens d'officine. Les difficultés économiques, de recrutement et d'approvisionnement se cumulent pour former une spirale dangereuse sapant le moral et l'envie même d'exercer de nombre de nos confrères et consœurs. Cet effondrement invisible menace les conditions mêmes du maintien d'un réseau officinal en mesure de répondre aux besoins de la population.

Le constat d'une officine au pied du mur a conduit l'UNPF à interroger les pharmaciens titulaires sur leur état d'esprit actuel et les moyens qu'ils envisagent pour faire entendre leur désarroi aux pouvoirs publics.

Un pharmacien sur deux prêts à des actions fortes

Le premier volet de cette enquête¹ portait sur les modalités de mobilisation : comment se faire entendre des autorités sans léser les patients? Les résultats montrent que **50 % des pharmaciens sont prêts à exprimer leur mécontentement par des actions** telles que la grève de la sérialisation (18 %), la grève de la dispensation à l'unité (13 %), la grève de la télétransmission (13 %) ou la grève de l'envoi anticipé des tableaux de garde (6 %), tandis que 4 % ne souhaitent pas se mobiliser, notamment par crainte pour leur trésorerie, trop fragilisée. Une minorité de pharmaciens se disent, à l'inverse, prêts à envisager une grève totale ou un refus d'effectuer certaines missions.

Une crise qui mine le réseau

Les résultats reflètent la crise morale que traverse la profession : une perte de confiance, d'espoir et de motivation en grande partie liée aux exigences croissantes de mobilisation sur tous les fronts de la santé, avec des moyens qui ne cessent de s'amenuiser. Devoir jouer sans cesse les variables d'ajustement a mis les officinaux à cran. Dans les champs laissés ouverts aux commentaires, 70 répondants livrent des témoignages désabusés et exposent leur insécurité financière : « Achat de mon officine il y a 5 ans. Aujourd'hui mon comptable me donne 3 ans avant de liquider. » Une pharmacienne parle de « burn out imminent ». « En tant que petite pharmacie je ne sais pas combien de temps je vais pouvoir tenir », écrit un confrère. Un autre exprime son pessimisme, au vu d'une « trésorerie en chute libre » et de la « submersion par les médicaments chers ».

Un répondant va jusqu'à évoquer une « destruction progressive » du métier. Un autre redoute une « concentration du réseau par manque de rentabilité des officines et manque de

¹ Sondage en ligne du 18 au 21 novembre 2023 ayant recueilli les réponses de 211 pharmaciens d'officine.

motivation des plus jeunes ». Un jeune titulaire estime qu'« un pharmacien ne peut pas faire les 60h d'ouverture de son officine. C'est physiquement impossible. Il faut trouver un moyen d'aider les pharmaciens titulaires qui ne trouvent pas d'adjoint à prendre du temps pour souffler. (...) Les générations qui arrivent ne vivent pas pour travailler mais travaillent pour vivre. » Et les attentes pour l'avenir ? « Exercer ce beau métier sereinement en étant plus solidaire et en refusant de transformer le pharmacien en missionnaire bénévole », résume un pharmacien.

« La pharmacie d'officine, profession essentielle, est désormais un métier à sauver. La mobilisation en cours et les négociations conventionnelles à venir doivent impérativement rallumer l'espoir, non avec les mirages d'hypothétiques missions mais avec des garanties de survie », commente Christophe Le Gall, président de l'UNPF.

À propos de l'UNPF

L'Union nationale des pharmacies de France (UNPF) défend les intérêts des entrepreneurs de la pharmacie française et les accompagne à travers les mutations de leur métier. Elle milite pour une marge commerciale stable et durable permettant d'assurer l'équilibre économique de la filière. Elle œuvre pour préserver un modèle libéral et indépendant et promouvoir le développement des missions du pharmacien au service des patients, sur tout le territoire.

Pour plus d'informations : www.unpf.eu

Contacts presse:

Christophe Le Gall, Président de l'UNPF : <u>c.legall@unpf.eu</u> - 06 08 25 08 41 Anne Myon, Communication : <u>amyon.communication@gmail.com</u> - 06 24 51 25 02 Guillaume de Chamisso, Relations Médias : <u>guillaume.dechamisso@gmail.com</u> - 06 24 27 06 62